



Marathon du Fjord

Samedi 2 octobre 2021

Mesures sanitaires à respecter

1. Inscription en ligne obligatoire pour tous les participants. Aucune inscription sur place ne sera acceptée.
2. Les participants seront avisés par courriel de ne pas se présenter sur le site de l'événement s'ils présentent des symptômes liés à la Covid-19.
3. Les participants présentant des symptômes liés à la Covid-19 n'auront pas accès à l'aire d'attente et ne pourront pas participer à l'événement.
4. Un point de ravitaillement (eau seulement) sera disponible pour les participants. Les participants sont responsables d'apporter leurs consommations liquides et solides. Des tables seront mises à leur disposition.
5. Les spectateurs et accompagnateurs ne sont pas admis sur le site.
6. Lors de l'accueil des participants préinscrits à l'activité, ils devront répondre aux questions liées à la Covid-19, présenter leur passeport vaccinal (13 ans et plus) et une pièce d'identité avec photo (16 ans et plus) avant d'avoir accès à l'aire d'attente situé près de la scène. Le cas échéant, le bénévole remettra l'enveloppe contenant sa puce et son dossard permanent (s'il y a lieu) et le sac de lunch d'après course après ces vérifications.
7. 500 participants maximum.
8. Les participants devront porter le masque dans l'aire d'attente et respecter la distance physique d'un mètre.
9. Le corridor de départ indiquera la distance d'un mètre que les participants devront respecter avant d'accéder au parcours de la course.
10. Les participants se déplaceront vers l'aire d'attente du départ où les consignes sanitaires seront données oralement par un bénévole.
11. Des barrières seront installées pour diriger les participants de l'aire d'attente au site de départ.
12. Les départs successifs des participants s'effectueront selon la distance à parcourir.
 - 12.1. Marathon à partir de 7h30;
 - 12.2. Semi-marathon à partir de 8h00;
 - 12.3. 5 Km marche à partir de 9h00,
 - 12.4. 5 km course à partir de 10h30.
13. Chronométrage selon la méthode « Chip time » (départ-arrêt sur tapis)
14. De plus, le corridor de départ fera en sorte que la distanciation physique soit respectée selon les normes sanitaires en vigueur au moment de la course.
15. Chaque participant devra respecter la zone de 2 m² délimitée dans l'aire de départ. Lors de sa course, le participant devra respecter 1 mètre de distanciation sauf si le participant doit effectuer un dépassement et que la distanciation physique ne peut pas être respectée, le participant peut pénétrer dans cette zone pendant une courte période afin d'effectuer un dépassement. Celui-ci doit signaler son intention. (Guide d'organisation de la FQA)
16. Les bénévoles sur le parcours veilleront à ce que la distanciation physique d'un mètre soit respectée s'il y a lieu.
17. Les bénévoles respecteront les normes de la CNESST.
18. Les corridors d'arrivée seront aménagés afin d'être en mesure de respecter la distance requise entre les participants au moment de la course. Ils devront remettre leur masque et seront invités à quitter le site dès que leur course sera complétée.
19. Des bénévoles seront sur place pour retirer la puce aux participants.